

Je joins à ma demande

- la copie des 2 derniers avis d'imposition ou de non imposition pour toutes les personnes vivant au foyer
- la copie du livret de famille
- la copie de la pièce d'identité pour toutes les personnes vivant au foyer
- la carte de séjour – le cas échéant
- la copie des 3 derniers bulletins de salaire pour toutes les personnes vivant au foyer
- la copie de l'attestation des derniers versements de la CAF ou de la MSA
- la copie de l'ordonnance de non conciliation ou du jugement de divorce – le cas échéant
- les 3 dernières quittances de loyer avec le nom, l'adresse et le téléphone du propriétaire
- la copie du plan de la Banque de France validé par la Commission de surendettement – le cas échéant

(tout dossier incomplet ne sera pas traité)